

La transcendance dans le verbe:
la question de l'auxiliaire
en langues romanes et ses conséquences
sur la catégorie verbale de l'aspect

/i - جمال زناني

جامعة الجزائر (2)

الكلمات المفتاحية: المساعد، المبدأ، علم النفس الآلي، الإيطالية، المتعالي.

ملخص: تدرس هذا المداخلة قضية المساعدات التي تطرح في اللغات الرومانسية. التفكير الذي يؤدي إلى المقارنة في المجال الروماني. إنه يضع وجها لوجه خصوصيات الفرنسية والإيطالية هنا بوصفه نموذجا للفعل في اللغات الرومانية الأخرى. إنها تقع في التقدم على مراجعة نقدية للتقاليد النحوية ثم تؤدي إلى وجهات نظر محددة نفسية آلية للغة. كان هذا الأخير الإطار النظري كما يتم وضع جزء من الطبقة في ارتباط مع أن المساعد الذي يسهم في تشكيل التوجه المتعالي .

Poser la question de l'auxiliaire dans les langues romanes peut déboucher sur une réflexion révélant l'originalité, sur le plan diachronique, du français par rapport aux autres langues romanes. Ce dernier admet dans sa systématique la possibilité de faire figurer des formes surcomposées : *j'ai eu lu ce livre-là* où toutes les autres langues romanes n'acceptent que des formes composées. En revanche, les autres langues romanes font exister à côté d'un verbe signifiant « être » *essere* (italien), un autre verbe *stare* « être là » que le français moderne, au nom de la loi de la suffisance et de l'économie n'a pas retenu dans son évolution.

Ainsi l'italien, qui servira de parangon pour les langues romanes, construit l'aspect transcendant du verbe *essere* en l'associant précisément non pas à *avere*, le pendant du verbe *avoir* français, mais à *stare* : *sono stato*. Le français admettra *j'ai été*. La transcendance du verbe *être* en français ne peut se réaliser par lui-même **je suis été* mais par le truchement de l'auxiliaire *avoir* : *j'ai été*. Les conséquences syntaxiques de cette disparité sont nombreuses et demandent à être passées en

revue d'une façon empirique pour révéler la logique constructrice de ce fait de grammaire particulière en usage dans les langues romanes

Il convient donc, pour construire une explication satisfaisante du processus de l'auxiliarisation qui aboutit à la formation de la transcendance et de la bi-transcendance, de prendre appui sur les enseignements de la tradition grammaticale et commencer par leur examen critique pour ensuite adopter les vues de la psychosystématique du langage.

La tradition et la question de l'auxiliaire

Le relatif échec des grammaires traditionnelles dans l'explication de la distribution et de la répartition des auxiliaires n'est, nous semble-t-il, qu'une conséquence de l'empirisme auquel elles se sont tenues. Prises entre l'observation d'une pratique linguistique et la volonté d'en donner et d'en proposer la norme par les seuls moyens que l'observation de cette pratique offre à l'esprit, elles ne nous livrent en définitive que des catégories d'emploi dont aucune n'épuise les ressources, sans cesse renouvelées, de l'usage des systèmes linguistiques des langues romanes, dont nous n'examinerons dans une perspective comparatiste que l'italien et le français.

Caractérisées par une activité taxinomique, les grammaires traditionnelles de ces deux langues, tout en nous livrant un matériel considérable de faits à expliquer, s'avèrent impuissantes à livrer aulinguiste un seul fait explicateur.

Ainsi nous nous trouvons confrontés à deux ordres de faits qu'il convient de distinguer et de différencier : les faits à expliquer, d'ordre sémiologique, qui relèvent de la pratique et les faits explicateurs, d'ordre systématique, qui relèvent de la concevabilité et de la théorie et qui exigent, pour être appréhendés un effort de réflexion analytique et d'abstraction considérable¹. « La distance, disait Einstein, est si grande entre le réel et la connaissance qu'il nous faut le secours de l'architecture ». C'est une architecture ou une structure qui « ne sort pas d'un empyrée platonicien » qui nous permettra à la fois de comprendre et d'expliquer les mécanismes en jeu dans l'opération linguistique de l'auxiliarisation en langues romanes.

Si les faits sémiologiques ont le mérite d'être portés à la percevabilité, les faits explicateurs demeurent en concevabilité et font qu'être linguiste ce n'est plus seulement décrire une langue dans sa percevabilité en proposant des « règles de réécriture », mais c'est rendre explicites les présupposés systématiques que comporte cette pratique descriptive.

Dans cette perspective, et pour donner un exemple concret, affirmer avec Cesare De Titta que *avere* et *essere* se distribuent de la manière suivante :

I verbi che indicano un movimento che può essere considerato o nella sua maniera di manifestarsi o da un punto a un altro dello spazio, p. es. : la palla non ha balzato bene / la palla è balzata in aria ;

I verbi che indicano un'esperienza o forte sensazione, una manifestazione o fase della vita vegetale, luce o suono, e la maggior parte dei verbi che indicano fenomeni meteorologici, P. es. : ho rabbrivito o sono rabbrivito, etc.

c'est admettre un fait à expliquer sans avoir d'égard au fait explicateur et risquer de se mettre en contradiction avec d'autres faits percevables, relevant du même mécanisme régulateur. Entre le fait explicateur et le fait à expliquer, il y a au vrai une relation de cause à effet, d'antécédence à conséquence.

La grammaire traditionnelle, n'ayant d'égard, dans l'exercice de sa pratique, que pour l'effet, est amenée à ne pas se préoccuper du système sous-jacent qui, lui, n'est pas apparent, mais concevable. L'essentiel de ses limites se résume dans cette séquence de J. Harris : « Il ne suffit pas de dire ce qui se fait, mais pourquoi cela se fait ainsi » (Harris : III, 340, note 1).

Tout en reconnaissant un mérite non négligeable à cette pratique purement taxinomique, J. Harris, à l'image de la linguistique moderne, pose la nécessité d'une pratique théorique :

« J'en (expériences) reconnais volontiers l'utilité et les avantages, dans un grand nombre de spécificiques et de recettes curieuses dont les arts nécessaires à la vie se sont enrichis ; je suis moi-même convaincu que dans chaque espèce d'art, toute pratique qui mérite une sorte de confiance, ne peut être, que le résultat d'un grand nombre d'expériences répétées avec soin » (Harris : 340, note 1)ⁱⁱ

La conviction de J. Harris est de considérer que l'expérimentation ne s'élève guère au-dessus du particulier et l'observation empirique ne peut déboucher sur une taxinomie du fait observable, celui qui requiert justement l'explication du linguiste. Une réflexion opérante est celle qui considère dans son intégralité le rapport de causalité institué entre le concevable et le percevable.

Loïn d'être superflues, toutes ces remarques épistémologiques incitent à poser que la question de l'auxiliaire ne peut être résolue que dans le cadre d'une linguistique théorique cohérente. Nous adoptons pour dessiner les contours de cette résolution les vues propres à la psychosystématique du langage de G. Guillaumeⁱⁱⁱ.

La subduction et la genèse de l'auxiliaire

Les verbes qui deviennent auxiliaires en italien comme en français, et d'une manière plus générale dans les langues romanes, sont ceux qui possèdent une qualité sémantique

« en vertu de laquelle, étant préexistants sur le plan notionnel à d'autres, ils descendent dans la pensée au-dessous de ceux-ci, et en constituent des présupposés »^{iv}
(Moignet 1981 : 264).

C'est cette propriété purement sémantique, « ce processus de dématérialisation des vocables leur permettant à proportion d'être utilisés au titre de valeurs formelles ou relationnelles » (Douay et Roulland 1990)^v que Gustave Guillaume nomme la subduction^{vi}.

Ainsi en italien et en français, les verbes exprimant les idées fondamentales d'existence et de possession respectivement *essere* et *avere* et *être* et *avoir*, ainsi que ceux qui impliquent les dispositions préalables à un processus de volition (*volere/vouloir*), de puissance (*potere/pouvoir*), d'obligation (*devoir/dovere*), de nécessité (*falloir*) et d'aptitude (*savoir/sapere*), etc, peuvent être soumis à une opération de subduction les allégeant sur le plan notionnel.

La subduction établit une sorte de chaîne idéale où par exemple *essere* (être) préexiste dans l'affiliation notionnelle des idées à *potere* (pouvoir), qui lui-même préexiste à *fare* (faire), etc. C'est en percevant la série idéale du plus subductif

au moins subductif que A. Rocchetti remarque, après G. Moignet et G. Guillaume que pour *faire*, il faut « *pouvoir* et pour *pouvoir*, il faut *être* » (A. Rocchetti 1982 : 197)^{vii}.



Ayant leur siège dans l'avant de toutes les autres masses sémiques dont est composé l'ensemble de la matière verbale, les deux verbes fondamentaux du français et de l'italien respectivement *avoir/être* et *avere/essere* constituent les auxiliaires de ces deux systèmes linguistiques.

S'approche du régime de l'auxiliarité dans les deux systèmes linguistiques, la série des verbes puissanciels *pouvoir*, *vouloir*, *savoir*, *falloir*, *devoir* auxquels s'ajoutent les verbes qui, dans leur état plénier, involuent une sémantèse signifiant « l'être en mouvement » *aller/andare*, *venir/venire* ou en suspension de mouvement : *rimanere/rester* et *restare/demeurer* et qui sont désignés par la notion de « verbes d'état », dans les grammaires scolaires et, nous trouvons pour finir, au plus près des verbes fondamentaux le verbe italien inconnu du français actuel : *stare*^{viii}.

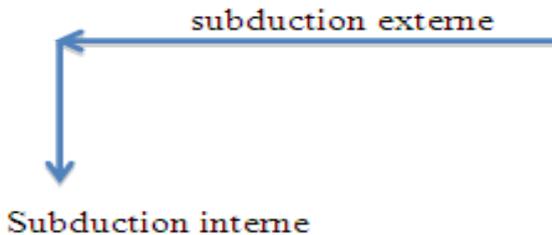
Il en résulte, une chaîne idéale allant de l'effet en direction de la puissance, que la hiérarchie notionnelle ou sémasiologique des verbes italiens et français est la suivante :

Verbes fondamentaux		Verbes puissanciels		Verbes non fondamentaux et non puissanciels	
		Pouvoir	Potere		
		Vouloir	Volere		
		Aller	Andare		
		Restare	Rester	La	quasi
Être/avoir	Essere/Avere	Demeurer	Rimanere	totalité	des
		stare		verbes	des deux
		Savoir	Sapere	langues	
		Devoir	Dovere		
		Venir	Venire		
	Verbes subduits à vocation d'auxiliarité			Verbes non-subduits	

La position qu'occupent dans cette ordination les deux verbes fondamentaux *essere* et *avere* et les verbes puissanciers est exotérique ou externe.

À côté de cette subduction externe, il existe une subduction interne ou ésotérique au nom de laquelle « le verbe peut être évoqué à différents états de sa sémantèse ». C'est en vertu de ce processus que « le verbe antériorisé par position, tend à descendre au-dessous de lui-même » (Rocchetti 1982 : 198), c'est-à-dire « au-dessous des sens moins subductifs qu'il a dans le procès même de sa subduction, occupés antérieurement. »^{ix}

Autrement dit, la subduction est créatrice de valeurs sémantiques du verbe par lesquelles celui-ci marque plus de distance avec l'expérience de l'univers et devient de plus en plus un signifiant de mouvements fondamentaux de la pensée. Le verbe devient donc de moins en moins lexical et de plus en plus grammatical. Ces différents états qui se laissent figurer comme suit :



relèvent d'une transcendance sémantique de l'état où le verbe est pleinement prédicatif. Sans pour autant cesser d'appartenir à la catégorie verbale, le verbe devient idéalement un mot grammatical impuissant à signifier par et pour lui-même autre chose qu'une catégorie formelle et convoquant, par voie de conséquence, un complément notionnel avec lequel il devient susceptible de constituer un entier notionnel. C'est là, le statut que toutes les grammaires accordent à la notion d'auxiliaire.

Soit le verbe puissancier *potere* en italien et *pouvoir* en français : verbe de puissance se situant dans l'avant, dans l'ordre de la chaîne idéale, *de faire* signifie un pouvoir effectif plein sans autre subduction que celle qu'il possède par rapport aux autres verbes, subduction exotérique : *Il peut le faire / puo farlo*.

L'être support de la sémantèse verbale possède ici la force physique ou mentale que requiert le procès signifié par le verbe. Il est capable de réaliser le procès qu'implique le verbe *faire*. La subduction interne intervenant, le verbe *pouvoir* prend entre autres, une valeur hypothétique : *il peut le faire/puofarlo*, signifiant : « il est possible de le faire, il est possible qu'éventuellement il le fasse ». L'on passe ainsi de la traduction de la capacité à l'expression d'une possibilité. Et nous pouvons voir la différence existante entre un « pouvoir possible », antérieur chronologiquement, à un « pouvoir certain ».

Considérons, pour affiner notre hypothèse, les deux verbes fondamentaux être et avoir.

Les grammaires traditionnelles du français et celles de l'italien reconnaissent à chacun d'eux deux significations fondamentalement distinctes l'une de l'autre. La première est celle qui permet de les considérer comme des verbes pleins en leur conférant le statut de verbe principal, permettant ainsi au verbe être, là où il est employé absolument, d'avoisiner de très près le sens du verbe « exister », et le verbe avoir celui de posséder. Ils n'appellent l'un et l'autre dans cette configuration discursive aucune espèce de complémentation sémantique.

Dieu est

Être ou ne pas être

Que la lumière soit et la lumière fut

Je pense donc je suis

Dieu n'a rien n'étant rien^x

A cette signification première, pleine, où les deux verbes peuvent être glosés par d'autres verbes non fondamentaux et non puissanciels, s'oppose une signification seconde en vertu de laquelle l'un et l'autre verbe se déclarent auxiliaires au terme d'un dévidement notionnel -perte au cours de l'opération de subduction d'une partie de la substance notionnelle qu'en tant que verbes pleins ils étaient appelés à porter.

Ce mouvement de dématérialisation a pour conséquence de diminuer la masse sémique des deux verbes fondamentaux devenus moins pénétrables, « aussi facile à manier que difficile à fixer » (Guillaume 1938 : 8).

La valeur du verbe *avoir* ou *avereest* celle d'un auxiliaire *ho mangiato* « j'ai mangé » tandis que celle du verbe *être* ou *essereest* tantôt celle d'un auxiliaire : *sono uscito/je suis sorti* tantôt celle d'une copule : *Il est gentil*.

Cette opération de dévidement notionnel du verbe, causée par la subduction, ne concerne que la masse sémique du verbe, sa substance notionnelle intériorisée. De la transition d'un état sémantiquement plein à un verbe subduit, la forme demeure inaltérée et ne subit aucune modification.

En somme, verbe plein quant à la morphologie, atténué quant à la substance notionnelle, l'auxiliaire, ou la copule exige, pour constituer une unité de discours, un complément de matière dont la survenance confère à l'ensemble le caractère d'un entier systématique et sémiologique. Dans le cas où *être* est copule, représenté par les exemples suivants :

Amine est brave
Amine est loin
Amine est au café

il ne constitue que l'élément verbal d'un processus, d'une locution, dont l'élément notionnel est fourni par un « complexe adjectival » ou un « complexe adverbial »^{xi} de manière, de temps ou une préposition suivie en discours de son régime. Nous pouvons ainsi obtenir des verbes de discours, comme : *être malade, être professeur, être loin*, etc.

L'analyse fonctionnelle traditionnelle, profondément juste, considère que le prédicat est, dans ces phrases, constitué d'un semi-prédicat signifié par un substantif, un adjectif ou un adverbe et d'une copule signifiée par *être*. Toutes ces formes sont rendues en italien non pas comme en français par l'usage de l'auxiliaire *être* (*essere*), mais par *stare* : *stamalato, stagentile, stalontano*, etc.

En italien comme en français, c'est par l'apport d'un élément externe qu'un entier de discours est constitué : le verbe *être* est non pas un entier de discours mais seulement un entier de langue. Il n'est, en d'autres termes, qu'une forme appelant une complémentation notionnelle.

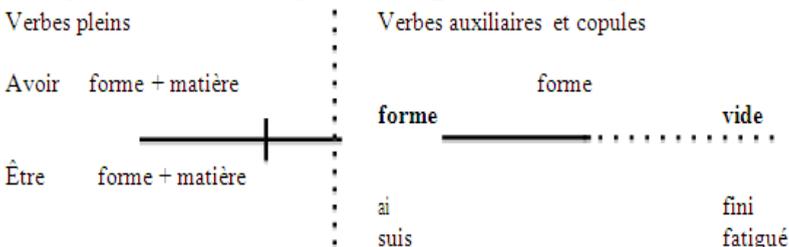
Cette situation est encore plus patente lorsque la complémentation est procurée par un pronom atone ou un adverbe de rappel : *Présent à l'appel, Amine l'est*. Tout en étant

l'élément nominal de l'ensemble phrastique, le pronom conjoint, ici, n'est pas un entier de discours.

Dans le cas de l'auxiliaire, cette complémentation ou compensation sémantique est fournie par le participe passé : *Amine est puni par l'instituteur ; l'Algérie fut libérée le 5 juillet 1962*. Le rapport entre *être* et le participe passé du verbe conjugué au passif ne diffère que sensiblement du tour avec *être* copule associé à un adjectif attribut^{xii}. Dans les deux emplois, « il y a complémentation notionnelle d'une forme dont le contenu sémantique propre est l'évocation d'un état du support personnel » (Moignet 1980 : [§ 463] 266). Ce qui distingue les deux constructions réside intégralement dans l'image temporelle qu'elles nous permettent d'obtenir : *L'Algérie fut libérée le 5 juillet 1962*, où un événement est énoncé ; *L'Algérie fut libre le 5 juillet 1962* où c'est d'un état qu'il est parlé et qui se situe juste à la limite de ce que tolère grammaticalement, le passé simple.

Le point le plus extrême de la subduction du verbe *être* est présenté par les tournures où il fonctionne comme auxiliaire de l'aspect transcendant de certains verbes : *Amine est sorti/Amine è uscito*. *Etre* est dans cet emploi l'instrument de la formation de l'aspect transcendant de certains verbes. Il apporte une image aspectuelle différente de celle qu'apporte le verbe avoir^{xiii}. Il ne demeure pas moins vrai que l'opposition sémantique d'*être* et d'*avoir* s'anéantit à ce point de la subduction, puisque la substitution du premier par le second est possible : *Je suis monté le voir/j'ai monté les escaliers en courant*. C'est le cas de l'ensemble des verbes diathétiquement neutres (Zenati 1988).

Avec l'apport d'une matière notionnelle de complémentation, une fois satisfaite dans le discours, nous obtenons pour le verbe plénier puis pour l'auxiliaire la représentation formelle, que nous pouvons schématiquement figurer de la façon suivante :



La subduction ésotérique ou interne constitue en elle-même un fait explicateur concevable dont la portée théorique dépasse largement le cas particulier de la genèse des auxiliaires abordés ici. Les mouvements mentaux qu'elle est susceptible de déclencher reposent sur le principe de l'équilibre notionnel : à toute déplétion de matière répond un appel de complémentation, nécessaire et indispensable compensation du verbe subduit^{xiv}.

L'auxiliaire est donc en définitive un verbe plein qui a subi une opération de dévidement notionnel. Cependant, cette dématérialisation s'accomplit que partiellement^{xv}. L'ultime quantum, même d'une infinie petitesse, de la matière notionnelle qui lui reste, lui permet de se maintenir dans la langue à l'état de mot indépendant. Retirer de l'auxiliaire cet ultime quantum de matière aura pour effet « de réduire le verbe à un entier de forme, dépourvu de support matériel » (Rocchetti 1982 : 201) ; il devient, alors au terme d'un dévidement notionnel total, une flexion. C'est à ce phénomène, notons-le, que le conditionnel et le futur roman en général doivent leur formation.

Dans le cas de l'auxiliaire, le quantum de masse sémique et de matière notionnelle qui lui reste est utilisé par la langue pour signifier les représentations aspectuelles qu'il convient maintenant de définir.

La catégorie de l'aspect en langues romanes

L'aspect, écrit G. Guillaume, est dans le système du verbe une distinction qui, sans rompre l'unité sémantique de ce dernier, le scinde en plusieurs termes différenciés, également aptes à prendre dans la conjugaison la marque du mode et du temps. (. .)

Le verbe est un sémantème qui implique et explique le temps. Le temps impliqué est celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent fait partie de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle du verbe. Il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme marcher pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation.

Cette distinction entre le temps impliqué et le temps expliqué coïncide exactement avec la distinction entre l'aspect et le temps. Il convient de distinguer soigneusement le temps que le verbe implique en l'absence duquel le vocable échappe à la catégorie du verbe^{xvi} et le temps auquel le verbe est versé et qu'il explique.

L'aspect concerne donc le temps impliqué par l'image de l'événement, la représentation de la durée qu'il involue.

Le système linguistique italien distingue et fait état d'une opposition entre deux temps impliqués : le temps immanent à l'événement où « l'aspect [...] retient la pensée au-dedans de l'image verbale » et le temps transcendant l'événement dont le propre est de porter la pensée dans l'au-delà de l'image verbale outrepassée. » (Rocchetti 1982 : 204)

L'aspect immanent éveille dans l'esprit l'image même du verbe dans son déroulement. Dire *Amine chante*, c'est situer *Amine* relativement à l'événement *chanter*. *Saltare un fosso*, par exemple, en italien, évoque l'image d'un corps qui, prenant son élan, fait le saut et franchit le vide.

L'aspect transcendant éveille dans l'esprit non pas le déroulement même de l'image verbale, mais la subséquence de cet événement parvenu à son terme : *Averesaltato un fossone* peut se dire qu'une fois le saut effectué, le vide franchit. Contrairement à l'aspect transcendant italien, celui du français donne lieu à l'image d'une binarité seconde en vertu de laquelle est créée une transcendance nouvelle, une bi-transcendance : *avoir eu chanté*

La sémiologie correspondante à cette répartition est particulièrement révélatrice. Elle comporte l'opposition de deux séries de formes conjuguables à tous les temps et à tous les modes. L'aspect immanent est rendu par la forme simple du verbe : *parlare, cantare* ; l'aspect transcendant par une forme composée obtenue par le biais de l'auxiliaire *avere* complétée par le participe passé : *avereparlato*.

Dans le système linguistique italien, chacun de ces deux aspects est conjuguable à tous les temps et à tous les modes, exception faite pour l'aspect transcendant du participe : **Avutoparlato* qui est en effet une forme inexistante en italien et qui n'aurait d'existence que si - et ce n'est pas le cas — elle était appelée à compléter à son tour l'auxiliaire *avere*, ce qui aurait pour conséquence l'ouverture d'un aspect bi-transcendant, **homologue de celui que s'est donné** le français.

Nous observons que la succession des aspects est celle d'un *avant* signifié par l'immanence et d'un *après* signifié par la transcendance et que, conséquemment, l'aspect transcendant est

d'un point de vue opératif le futur de l'aspect immanent dont il exprime résultativement le passé. Nous pouvons de la sorte comprendre la valeur du passé composé par exemple : *j'ai chanté* qui fait postérieurement le constat présent d'une action résolument révolue.

Cette opposition aspectuelle d'ordre logique et non pas chronologique peut être figurée de la façon suivante :

Avant	Après	
	Avant	Après
	transcendance	bi-transcendance
saltare	Avere saltato	0
chanter	Avoir chanté	Avoir eu chanté

Si l'image du temps immanent à la personne est transcendée « par extrapolation de la personne par rapport à l'événement, par le transfert de la personne dans la subséquence de l'événement » (Moignet 1981 : [§ 72] 58), nous obtenons l'aspect transcendant pour l'italien et le français et l'aspect bitranscendant uniquement pour le français. La transcendance et la bi-transcendance ne sont ainsi obtenues que par le recours à l'auxiliarité par des moyens mécaniques donc syntaxiques.

Dans la transcendance et la bi-transcendance, la chronogénèse de l'auxiliaire est substituée à la chronogénèse de la sémantèse de l'événement évoqué par le participe passé, forme qui traduit l'épuisement de la tension verbale.

De là, toute position prise dans l'après, dans la transcendance a pour effet de situer la personne relativement à l'événement *saltare* dans l'état qui résulte de l'épuisement de l'immanence *saltare*, rejeté ainsi dans le passé.

L'opposition qui est faite en français comme en italien entre l'image verbale saisie en sa complétude (atteinte ou non) et en sa trans-complétude (transcendance) s'étend, en français et en italien, à toutes les représentations modales et temporelles dont le verbe est capable. D'où cette définition

rigoureusement pertinente de l'aspect que proposait G. Guillaume :

[...] l'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent les dites oppositions (Guillaume 1965 :109).

La catégorie de l'aspect est donc intégrante à l'égard de la catégorie verbale et transcende toutes les autres en concernant la totalité des oppositions formelles du verbe.

D'une façon brève, la catégorie de l'aspect concerne deux états de la sémantèse et a pour fonction de scinder l'image verbale en deux états d'elle-même, sans pour autant porter atteinte à son unité sémantique. Il lui est simplement demandé, dans les langues romanes, de se déclarer « porteur non d'une substance notionnelle, mais de forme » (Rocchetti 1982 : 207). Il est en ce sens d'une nature exo sémantique.

D'un point de vue historique, cet élément de l'aspect constitue un avancement considérable dans l'histoire de l'évolution des langues indo-européennes où il est associé au caractère purement formel de l'aspect une représentation endo-sémantique notionnelle.

La catégorie de l'aspect - pour atteindre son état actuel - en italien comme en français s'est peu à peu détachée d'une représentation ou idéation notionnelle, qui au départ, était la sienne, pour se déterminer dans le plan des formes temporelles et conquérir une autonomie absolue vis-à-vis de la sémantèse qu'invoque le verbe.

Cette évolution dans l'innovation que constitue l'aspect a été amorcée dès le système latin.

En effet, en cette langue, tout porte à croire que l'aspect conserve encore quelque chose de son caractère endo-sémantique originel porté à la visibilité par le biais d'un élément percevable dont la fonction essentielle est de déterminer le verbe auquel s'applique l'aspect. Il s'est doté d'un pouvoir qui consiste à imposer à la substance verbale une modification notionnelle. Nous avons par exemple, sans variation de sens :

Facio « je fais » /perfico « je fais jusqu'au bout ». Soit « j'achève »

lego « je lis » /perlego « je lis jusqu'au bout »,

mais avec une introduction d'une modification idéale :

caedo « je frappe » /Occido« je frappe jusqu'au bout », jusqu'à ce que la mort s'ensuit. Soit, « je tue »
 Bello « je fais la guerre »/Debello« je fais la guerre jusqu'à son terme : la paix. Soit je mets fin à la guerre ».

L'opposition de l'aspect indéterminé signifié par le verbe sans particule et de l'aspect déterminé signifié par le verbe sous préverbe déterminatif est celle d'une incomplétude et d'une complétude que la pensée attribue à l'image verbale.

C'est, dans les langues romanes, l'usage de l'auxiliaire qui permet de rendre compte de cette opposition aspectuelle qui se trouve dans le système verbo-temporel latin ; système dont nous savons que la caractéristique dominante est de s'édifier sur l'opposition *infectum* - événement vu dans son déroulement - et *perfectum* - événement vu dans sa complétude une fois parvenu à son terme - déchargée, partiellement uniquement, d'incidences endo-sémantiques.

Transcendant toutes les oppositions temporelles, l'opposition *infectum/perfectum* étendue à la totalité de la conjugaison latine constitue un premier état révolu du système roman de l'aspect « lequel n'en diffère que dans la mesure où il substitue à la complétude latine la représentation d'une trans-complétude signifiée à l'aide de l'auxiliaire » (Rocchetti 1982 : 209).

La catégorie de l'aspect en conclusion concerne le rapport qu'entretient la personne avec la sémantèse verbale. La situation de la personne support dans le processus signifié par le verbe et la coïncidence de celle-ci et de l'évènement qui lui est rendu incident : *il marche, il déjeune*, etc ou sa postériorisation la situant dans la subséquence de l'évènement : dans un état qui résulte de l'épuisement de la tension verbale : *il a marché, ha camminato, è vissuto*, etc. ou encore, comme c'est le cas pour le français et non pour l'italien, sa postériorisation par rapport à une postériorisation : *il a eu marché, il a eu déjeuné*, etc.

Il caractérise donc ici et là la situation de la personne inscrite dans l'évènement ou dans la subséquence de celui-ci quand il est introduit par un auxiliaire.

La disparition, en français, du verbe *estardont* il ne reste que le participe présent *étant*, est compensée structurellement par l'invention d'une bi-transcendance situant la personne dans l'au-delà d'un au-delà.

C'est à ce système de compensation régi par la loi de la suffisance et de l'économie que le français doit la singularité de sa bi-transcendance et des formes surcomposées qui la traduisent sur le plan linguistique.

Bibliographie :

- DE TITTA, Cesare. 1946. *Grammaticaitaliana per uso delle scuole medie. Aggiornata e corredata del dizionario dei verbi intransitivi*. A cura di Silvio Luciano. Roma : Carabba.
- GUILLAUME, Gustave. 1938. « Théories des auxiliaires et examens de faits connexes ». Dans *Bulletin de la société linguistique de Paris*. 1938, XXXIX. Paris : BSL. Pages 4-32.
- GUILLAUME, Gustave. 1964. *Langage et Science du langage*. Paris ; Québec : Nizet, Presse Université Laval.
- GUILLAUME, Gustave. 1965. *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps. Suivi de l'architecture des temps dans les langues classiques*. Paris : Champion.
- JOLY, André. 1977. « Les auxiliaires avoir et être. Approche psychosystématique ». Dans *Le français dans le monde*. 1977, 17. Paris : Larousse. Pages 22-28.
- MOIGNET, Gérard. 1980. *Grammaire systématique du français*. Paris : Klincksieck.
- ROCCHETTI, Alvaro. 1982. Sens et forme en linguistique italienne. Études de psychomécanique dans la perspective romane. Thèse de doctorat : Paris III.
- ZENATI, Djamel. 1988. Systématique de la voix verbale en français et italien. Thèse de doctorat : Paul-Valéry Montpellier III. Sous la direction de T. Arnavielle.

Références :

i Au vrai, il n'est pas de pratique sans théorie, d'observation de ce que nous offre l'usage sans un retour analytique de la pensée sur elle-même en vue de comprendre ce qu'elle a observé. Observation et explication sont les deux pôles autour desquels oscille toute pratique analytique en science du langage.

ii Ce recours à J. Harris peut en effet surprendre. Cependant, il est là pour aussi montrer combien ce que nous croyons être d'une incroyable modernité n'est au vrai qu'une interprétation intelligente des anciens.

iii) Nous définissons, conséquemment aux attitudes épistémologiques de G. Guillaume et J. Harris, ce que pourrait être une grammaire qui prend en compte l'intégralité du rapport de causalité. Une grammaire qui, en partant du matériel considérable que nous offrent les classements des grammaires, aboutirait à la caractérisation du fait explicateur. Le cas particulier de l'auxiliarité, la distribution, et la répartition des deux auxiliaires n'est qu'une conséquence de ce processus.

iv) Nous pouvons également lire dans (Guillaume 1938 : 5) « Les verbes subduits sont ceux qui descendent dans la pensée au-dessous des autres verbes auxquels ils apparaissent pré-existants ».

<http://nlp.pcu.ac.kr/guillaume/oldguillaume/dico/d2-intro.htm>

v) Le terme de subduction - du latin *subducere* « conduire en dessous ». A plus d'un égard, le fonctionnement du verbe arabe / kana / que l'on peut traduire par « être-là » peut recevoir une explication fondée sur ce mécanisme.

vi) Il est vrai que, si l'on veut regarder de plus près, nos sociétés modernes se réalisent dans un déplacement métonymique de l'être auquel elles substituent aisément l'avoir. Ainsi pour *faire* il faut toujours *pouvoir* mais pour *pouvoir* il ne faut pas *être* mais *avoir*. Ce déplacement sémasiologique engendre une grammaire sociale fondée sur la seule réaction qu'autorise l'*avoir*.

vii) « Étant » est non pas le participe présent de *être* mais la survivance de l'ancien verbe « estare ».

viii) Nous pouvons lire sur la même page : « Tout verbe occupe sur l'axe horizontal, représentatif de la subduction externe, une position en vertu de laquelle il s'oppose à tous les autres verbes dont se recompose en langue la hiérarchie des sémantèmes verbaux. L'axe vertical, représentatif de la subduction interne, définit les positions successives qu'occupe le verbe à l'intérieur de son propre champ. »

ix) Cet exemple est emprunté à G. Moignet 1981 : 265). Sur l'emploi absolu du verbe avoir, on peut se référer aux § 465 et 466 ainsi que les notes 2 et 3 les accompagnant dans l'ouvrage mentionné.

Dans le cas du verbe être, on peut, par pure curiosité, consulter la grammaire générale et raisonnée de Port-Royal (1660) pour apprécier l'analyse de la phrase extraite de la genèse I.3 « Je suis celui qui est ».

x) Le terme de complexe est emprunté à B. Pottier.

xi) Nous avons pu démontrer ailleurs (Zenati 2015) que la voix passive n'est qu'un tour attributif particulier.

xii) Notons par anticipation car nous y reviendrons qu'être apporte dans la transcendance une image intégrante et avoir une image dérimante.

xiv Alvaro Rocchetti résume l'essentiel de cette opération par la formule suivante : $M + F = [(M - q) + F] + m$.

F représente la forme intégrale invariante, M la matière au départ intégrale, q la matière soustraite par subduction, et m la matière de compensation (quantitativement égale à q). Cf. aussi (G. Moignet 19801 : [§ 467] 268).

xv « Il importe de préciser qu'un verbe n'atteint l'état d'auxiliaire que si la dématérialisation qu'il subit reste partielle, en d'autres termes si la subduction ésotérique reste *immanente*. Si elle se fait *transcendante*, c'est-à-dire si la dématérialisation est totale, le vocable perd son indépendance, même celle qui lui restait en tant que mot-outil associé. Il devient totalement formel et est de ce fait intégré à un autre vocable comme morphème astématique (suffixe, flexion...) » (Douay et Roulland 1 : 990.) Egalement <http://nlip.pcu.ac.kr/guillaume/oldguillaume/dico/d2-subduction.htm>.

xvi Il suffit en effet de verser du temps à un vocable ou à un groupe de mots, nominal ou pronominal, pour faire *ipso facto* un verbe. Cf. Le français: bruxeller forgé par J. Brel à partir du substantif Bruxelles. Egalement cf. le latin syllaturire « imiter Sylla », obtenu à partir du nom propre Sylla auquel une représentation de temps a été versée. Ou encore l'espagnol *segismundear*, obtenu par Calderon de Segismundo : "vosostrosfuisteis los que me segismundeasteis », dans *la vida es sueno*, III, 85 : « c'est vous qui m'avait fait tourner en Sigmund .»

Pour compléter ce tour d'horizon et concernant le système linguistique italien, nous reprendrons la note élaborée par A. Rocchetti 1982 : 203).

Cf. Dante, *Paradiso*, IX, 81 : « S' io m' intuassi come tu t'immili .»

(Soit d'après Vandelli « S' iopotessi, con la mente, penetrare in te così come tu penetri in me » ou *Paradiso* IX, 73 : « Dio vedetutto, e tuo voler s'inluia » c'est-à-dire « si profonda in lui ». Les verbes *intuare*, *immiare*, *inluire*, forgés par Dante sont une édition verbale des constructions pronominales in + tu, in + mi, in + lui, devenues conjuguables en raison du temps que Dante leur a, en quel que sorte, injecté. On sait que l'italien moderne a, dans les mêmes conditions, sous-tendu de temps de construction in + medesimo pour former un verbe *immedesimarsi*. Cette construction peut être rapprochée de l'espagnol *ensismismarse* : en + si + mismo. « s'aborder en soi-même. »